



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

Règlement n° 319-1 modifiant le règlement n° 319
Portant sur la gestion contractuelle

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, adjointe administrative de la
Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2021, le Conseil municipal de Calixa-
Lavallée a adopté le règlement ci-haut mentionné.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau
de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur dans les délais prévus par la
Loi.

Adjointe administrative
Nicole Jacques

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Nicole Jacques, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent
avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 3 juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 juin 2021.

Signé par :

Nicole Jacques,
Adjointe administrative